

**CRES**  
**Compte rendu de la sortie du 9 janvier 2014**

**Antécédents :**

Pour plus d'informations, consulter les divers rapports des années 2010 à 2013.

**But :**

Poursuivre l'investigation (I.1) réalisée en octobre 2013 sur une partie située en bas de talus au Nord-Est du site. Cette partie sera affectée d'un code repère (*définition et positionnement*), dès que concevable, (*secteur et zone*) vis à vis du site général.

Dans l'état actuel de la précédente investigation les aspects découverts restent énigmatiques, d'autant que cette partie semble avoir été utilisée, à la vue des encombrants découverts, comme dépotoir au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle. A l'aboutissement éventuel des investigations il sera possible d'envisager une action de valorisation si ladite partie actuellement investie présente quelques intérêts de mise en valeur sur l'ensemble du site (*appréciation non dépendante du CRES*) .

**Rappels :**

Les actions exercées ne correspondent en rien à des sondages ou à des fouilles et ne s'apparentent en aucune façon à de l'archéologie, elles s'inscrivent uniquement dans le cadre d'une valorisation du site dans un esprit de collaboration avec l'association « Les jardins du Château perdu ».

Une investigation (I) comporte des actions particulières situées entre deux étapes. Le changement entre les étapes répond à un certain nombre de conditions, de procédures et d'ajustements. Photographies, schémas et relevés permettent le suivi des actions et des résultats pour une mémorisation et d'éventuels choix pour une valorisation au sein du site général.

Toute découverte fortuite qui conduirait à une découverte, dont la nature pourrait-être définie comme archéologique, entrainera immédiatement la cessation de l'action entreprise ainsi que l'information des propriétaires afin qu'ils soient en mesure d'informer les autorités compétentes.

**Situation antérieure :**

L'investigation I.1 du mois d'octobre 2013 a été caractérisée par deux étapes :

- une étape initiale 0 (*état de fait du lieu saisi au moment de la découverte*)
- l'étape 1 (*résultant des conditions rencontrées et actions exercées*)

Un schéma I.1 a été réalisé (*côte provisoire cres 35-?- I.1*), il y correspond le résultat des déblaiements nécessaires à l'investigation. Des clichés ont été réalisés (*voir rapport précédent*).

**Objectifs de la journée:**

- 1- Réaliser les suites d'actions nécessaires en partant de l'étape 1 vers l'étape 2 ; la différence entre les deux étapes caractérisant le champ de l'investigation (*définie I.2*).
- 2 - Faire un ensemble de relevés pour dresser un schéma et des clichés pour la mémorisation.
- 3- Evacuer vers les centres de recyclages les déchets et encombrants retirés lors de l'investigation précédente ainsi que pour ceux qui se présenteront éventuellement (*verres, métaux et déchets*).

**Participants à cette journée :**

Marijo BOST, Colette et Michel AUDOUIN avec la présence de Pierre et Dominique ZIMMER.

**Méthode :**

L'investigation I.1 ayant délimité une zone interne - laissant envisager des prolongements sur l'extérieur du bas du talus - il est décidé que l'investigation définie I.2 consistera à poursuivre le dégagement essentiellement sur les parties externes afin d'avoir un ordre d'idée de la part d'avancement, de l'emprise au sol et de l'orientation globale.

### **Organisation et actions :**

Avant le repas, durant presque une heure, nous nous consacrons aux divers préparatifs et relevés complémentaires (*mise en place de l'outillage, retrait de la bâche de protection, pose de la cheville témoin pour assurer le futur positionnements vis à vis du site général, mesures complémentaires aux précédents relevés*). A 14 heures les manutentions et le déblaiement commencent ; les dames sont alternativement aux mouvements des seaux et de la brouette tandis que pour ma part j'assure le remplissage des seaux à la truelle en assurant une forme de « démoulage ». La tâche n'est pas très facile en raison des racines et des cailloux mais la progression sera assez régulière durant trois heures. A 17 heures nettoyage général, mise en sacs des déchets, prises de diverses mesures et photographies puis, malgré la difficulté de pénétration, observation à l'intérieur de la structure bâtie.

Après que la bâche eu été repositionnée, les divers encombrants et déchets chargés dans la voiture (*à destination des centres de recyclage*) nous procédons aux nettoisements de nos outillages, la terre étant particulièrement noire et adhérente. Après avoir fait nos salutations à Madame et Monsieur ZIMMER prenons la direction de Bordeaux à 18 h 30.

### **Observations et particularités:**

**Nota:** Le côté vertical du linteau, faisant office de larmoir, sera utilisé comme support de positionnement pour le relevé de la déclinaison magnétique. La partie plate supérieure de ce même linteau recevra dans son axe et à dix centimètres du bord extérieur une cheville de positionnement (*côte non encore définie*) pour toutes ou parties de liens aux relevés généraux à venir.

**Schémas :** Partie souterraine intérieure et parties externes

#### **a) vue en plan**

- Un ensemble bâti, homogène dans sa structure d'emprise, a été réalisé avec des briquettes liées par un mortier maigre, sûrement à base de chaux, (*une étude des matériaux est à envisager*).

- La forme générale est celle d'un U, c'est un rectangle net faisant en interne 1,20 m de long sur 0,84 m de large (*données prises en alignement de verticalité vis à vis du linteau supérieur*).
- Les dimensions deviennent de 1,36 m de long sur la même largeur vis à vis du retour fermant le U.
- La partie retour, prise sur les prolongement de murets, est symétrique de part et d'autre.
- Ladite partie retour est fermante sur sensiblement 0,28 m et laisse un passage ouvert de 0,50 m.
- Les bâtis, désignés murets, semblent se prolonger en direction du terrain situé au bas du talus.
- Lesdits murets sortent, après la partie retour (*largeur 0,26 m*), sur 0,70 m mais ils semblent avoir un prolongement qui court sous l'actuel enfouissement (*à voir sur de futures investigations*).

- La partie supérieure est coiffante, c'est à dire posée en « chapeutage ». Elle est constituée de trois fortes pierres ou linteaux seulement ajustés (*pas de mortier apparent*).

- Les mesures donnent en largeur - depuis le dessous - 0,50 m pour celui en extérieur et 0,60 m pour celui positionné contre. On perçoit une partie du linteau fermant le fond sur environ 0,10 m, il doit, très certainement, être en débordement interne mais il est non accessible et non visible.

- Le linteau en pierre situé en façade fait une épaisseur d'environ 0,18 m pour 1,10 m de long ; il a une structure assez brute et rappelle d'aspects ceux qui sont en sortie du souterrain (*tour du milieu*).

#### **b) vue en élévation et coupe sur vue de dessus**

- Les fonds naturels des structures restent actuellement inconnus autant en interne qu'en externe.
- La profondeur à l'issue de l'investigation I.1 (étape 1) était d'une quarantaine de centimètres.
- A l'issue de l'investigation I.2 (étape 2) la profondeur était de l'ordre de 0,80 mètre en interne.
- En externe, sur les parties à ciel ouvert, l'investigation I.1 avait dégagé moins de 0,30 m ; après les dégagements de l'investigation I.2 la profondeur est de l'ordre de 0,90 m (*au bas du linteau*).

### ***c) état général des matériaux sur la structure observée***

- Importante humidité ayant eu pour conséquence une détérioration de la qualité du mortier entre les briquettes, surtout dans les murets externes ; par contre la partie souterraine semble moins altérée sauf au niveau supérieur interne gauche.
- Sans doute pour des aspects d'effacements des parties externes et pour sécuriser les vides il y a eu, de la part des démolisseurs, arrasement des substructures éventuelles et comblements par des apports divers avec terres, débris de démolitions et déchets.

### **Résultats de l'investigation I.2**

Plus de quatre heures d'actions ayant assuré un dégagement significatif des comblements mais pour autant il n'ya pas de réponse aux interrogations sur la fonction, la raison et le pourquoi de cette partie bâtie, l'endroit reste donc énigmatique avec les actuelles données.

Les divers encombrants et déchets rencontrés durant les dégagements attestent que cet endroit a été utilisé comme dépotoir en espérant obstruer les vides tout en nivellant le niveau global du sol.

Les mesures faites vont permettre de poursuivre le schéma du dégagement de l'endroit mais aussi d'avoir une vue plus générale de la situation d'ensemble. (*voir les schémas cres 35 -?- I.2 et I.1-*)

Une meilleure observation des aspects bâtis et de leurs états mais le sol et le fond de la structure bâtie n'apparaissent toujours pas ni en interne ni en externe.

Selon notre définition les « murets » semblent avoir un développement en direction du champ situé en bas de talus ; ils sont sérieusement détériorés et les parties restantes se découvrant sous la truelle représentent, peut-être, les vestiges de structures autrefois débordantes (*hypothèse*).

Les clichés IPG (ou autres) sont :

- I.2- 8559 et I.2- 8561 la situation à mi-journée
- I.2- 2014- 01- 09 M7 sapeur mineur
- I.2- 8564 et I.2- 8565 situation en fin de journée
- I.2- 8566 la bâche de protection en fin de chantier

### **Bilan des actions globales de cette journée :**

Deux heures de route / Quatre heures trente de travail et trois intervenants / 160 km de route / récupération des déchets et encombrants pour dépôts en centre de recyclage / ...clichés /

### **Projet :**

Conduire la suite des investigations réalisées et poursuivre notre collaboration avec l'association « Les jardins du château perdu » tant dans le cadre des investigations , des mises en valeur que pour les animations en cours d'année et bien entendu pour d'éventuelles explorations de parties encore inconnues.

C.R. Fait le 22 janvier 2014  
Pour la commission archéologie du CRES  
Michel AUDOUIN